


Vie du village

Bloc note Pêle-mêle

DATES A RETENIR


 Voeux du Maire: Dimanche 11 Janvier 2015 à 10h30 salle Polyvalente
St Vincent: Samedi 17 Janvier 2015 - réservez dès aujourd'hui votre soirée. Roi et Reine 2015 - Christophe et Nathalie BOULAND - Réservation au 06.62.85.08.62 - Dauphin et Dauphine 2016 Sydney et Brigitte HATWEL - Tél : 06.60.82.83.65

AGENCE POSTALE

Nous vous rappelons que toutes transactions financières de quelques natures que ce soient (retraits d'espèces, achats de timbres, colis, A.R., contre-remboursement...) ne peuvent se faire qu'aux heures d'ouverture de l'Agence Postale. Lundi et mercredi : de 14h00 à 16h30 - Samedi : de 09h00 à 11h30.



NOEL EN L'EGLISE DE CHARENTILLY

 Notre église sera ouverte et chauffée le mercredi 24 Décembre 2014 de 17h à 19h. A 18 heures nous chanterons tous ensemble des chants de NOËL autour de la crèche.
Nous vous attendons très nombreux.

L'anglais dans votre Commune

Une nouvelle Association cherche à se créer sur la Commune, celle-ci souhaiterait promouvoir la langue Anglaise à destination des enfants et des adultes. Toute personne intéressée par ce projet peut contacter Mr GOLDMAN au 02.36.60.64.55.



Activités Professionnelles dans notre Commune

La municipalité envisage de créer un livret d'accueil destiné aux habitants, afin de n'oublier personne les Artisans Commerçants et Chefs d'Entreprise peuvent transmettre d'ores et déjà leurs coordonnées téléphoniques et mail à la Mairie - 02 47 56 65 46 ou mairie@charentilly.com

INFORMATION GENDARMERIE

Pour les dépôts de plainte, mains courantes, la Commune de Charentilly est rattachée à la Gendarmerie Brigade de Neuillé Pont Pierre- Route de Château-La-Vallière - Z.A. des Nongrières - 37360 Neuillé-Pont-Pierre
Ouvert le Dimanche
Téléphone 02.47.29.78.40



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1914-2014



La commémoration du 11 novembre a rassemblé un nombre assez conséquent d'habitants de la commune. Le point fort de cette matinée a été marqué par la remise de la Croix d'AGADES (ou Croix du Sud) à Mesdames Cuvier, Vittel, Casala et Hoguet, épouses d'anciens combattants.

Salles des fêtes de Charentilly

Dans un souci de respect de voisinage et afin de contenir le bruit, il est rappelé à tout organisateur de soirée dans la salle Madeleine Guillemot, de veiller à ce que les portes donnant sur l'extérieur soient bien fermées.

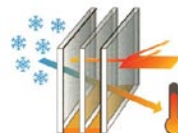


RELAIS-EMPLOI-SOLIDARITE



Reçoit sur rendez-vous au Territoire de Vie Sociale de Neuillé-Pont-Pierre. Des permanences sont assurées régulièrement au Point Accueil Emploi de Château-la-Vallière.
Mail : solidarite.relaisemp@free.fr
Sylvie PERROTIN - Sandie GAUDIN
Christine MICHEL - Violaine ASSET
02 47 29 37 12 06 44 10 03 50

La restauration des fenêtres de la Mairie Provisoire a été réalisée courant Octobre. D'ores et déjà nous pouvons constater une nette amélioration phonique et thermique.



Charentilly

Mairie
2B Rue du clos Faroux
37390 Charentilly



«Si tu veux connaître quelqu'un n'écoute pas ce qu'il dit mais regarde ce qu'il fait» Le Dalaï Lama

L'Echo du Village

Novembre 2014

INFOS PRATIQUES

Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56
Email : mairie@charentilly.com
Site Internet: www.charentilly.com
Mr le Maire et ses Adjointes reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h00 à 12h00
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Rédaction C. Machefer & G. Guyon

Site : www.charentilly.com

mairie@charentilly.com

Tel : 02 47 56 65 46

Fax : 02 47 56 53 56

Extraits de quelques décisions DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 4 Novembre 2014



DECISIONS PRISES DEPUIS LA SEANCE DU 7 OCTOBRE 2014

•Acquisition d'une plonge 2 bacs + égouttoir avec robinetterie Occasion pour une somme de 340,00 € HT.

•L'armoire négative tombée en panne à la cantine va être réparée gracieusement par la Société BENARD

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU COLLÈGE DU PARC : MODIFICATION DES STATUTS

•Afin de permettre le transport d'enfants des écoles primaires vers les ALSH, en liaison avec la Communauté de Communes Gâtine et Choissilles, le comité syndical a ajouté ce point dans les statuts du Syndicat Intercommunal du Collège du Parc. Cette modification vise à habiliter le Syndicat Intercommunal à transporter des enfants des écoles primaires mais aussi de conduire des élèves vers des activités sportives ou culturelles en dehors des activités scolaires.

SIÉIL 37

•Futurs travaux d'effacement des réseaux de télécommunication au niveau de la rue du Clos Faroux et de la Place Andrée Cousin

•Enfouissement des réseaux aériens de télécommunication rue du Clos Faroux et Place Andrée Cousin dans le cadre du projet de reconstruction de la Mairie et de l'aménagement de ses abords pour un montant de 11 932,08 €. HT

•Transfert de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre des travaux de génie civil au Syndicat d'Energie d'Indre-et-Loire,

•Solliciter auprès de l'Etat, des différents organismes et collectivités, les subventions correspondantes.

PARTICIPATION POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (P.A.C.)

Les propriétaires des immeubles édifiés postérieurement à la mise en service du réseau public de collecte auquel ces immeubles doivent être raccordés peuvent être astreints par la commune, pour tenir compte de l'économie par eux réalisée en évitant une installation d'évacuation ou d'épuration individuelle réglementaire, à verser une participation s'élevant au maximum à 80 % du coût de fourniture et de pose d'une telle installation. La P.A.C. est due par le propriétaire de l'immeuble à compter de la date de raccordement au réseau public de collecte des eaux usées de l'immeuble, de son extérieur ou de la partie réaménagée de l'immeuble, si ces dernières génèrent des eaux usées supplémentaires. Le Conseil municipal a fixé à compter du 1er juillet 2012 le montant de la P.A.C. à un coût forfaitaire de 1 350 € par logement dans un immeuble et maintient ce montant pour l'année 2015.

Le montant de la Participation aux frais de Branchement (P.F.B.) est également maintenu pour 2015 à 1200€.

ACQUISITION COMMUNALE

Afin de permettre au car de manœuvrer au niveau de l'école lors du ramassage des enfants, la Commune va acquérir une partie de la parcelle de 50 M2 située au niveau de l'Allée du Persil à Charentilly.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 14 OCTOBRE 2014

•Approbation du règlement intérieur du Conseil d'école,

•Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école (taux de participation 49,69 %)

•Analyse de la rentrée scolaire (effectif de l'école 111 élèves)

•Présentation de l'organigramme pédagogique,

•Présentation des intervenants extérieurs : Musique, Expression corporelle,

•Restauration scolaire - Temps d'Activités Périscolaires -

•Activités pédagogiques complémentaires : Apprentissage de l'anglais

•Règlement intérieur de l'école - Coopérative Scolaire - Présentation des comptes

•Quinzaine du livre, Fête de Noël

•Pont de l'Ascension (les enfants auront école le mercredi 13 mai 2015 après-midi)

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission cantine du 13 octobre 2014

Cette commission est composée de représentant de la société Restauval, d'élus, d'enseignantes, d'élèves et de parents d'élèves.

Lors de cette réunion, il a été mis en avant la qualité des repas et le soin apporté à l'hygiène.

Monsieur le Maire ajoute que les élus et les agents ont pris un repas le 17 octobre dernier à la cantine et, qu'il en ressort de l'avis général que les menus sont de qualité.

Un cahier pourrait être mis à la disposition des élèves pour qu'ils laissent leurs commentaires sur les menus.

La prochaine réunion est prévue lundi 9 février 2015.

COMPTE RENDU DES EPCI

Compte rendu du Conseil Communautaire du 27 octobre 2014

•Petite enfance, enfance, jeunesse : création d'une Délégation Service Publique (DSP) pour le multi-accueil

•Environnement :

•Exploitation des déchetteries,

•Répartition des lots du marché déchetterie (pour LEADER). Ce marché est constitué de 11 lots

•Demande de subvention LEADER - parcours d'orientation. Le projet consiste en la création d'un parcours pédagogique d'orientation. Le site retenu est «Le Rouchoux» situé sur la Commune de Semblancay

•Voie : Un point sur la prise de compétence voie a été fait. Un document de synthèse sera transmis aux communes.

•Finances

•Décision modificative Budget Polaxis

•Personnel : Création de postes dans le cadre de recrutement de CUI - CAE

•Création d'un poste de rédacteur principal de 2ème classe - suppression d'un poste de rédacteur et modification du tableau des emplois

•Validation de la saison culturelle

Commission communication du 9 octobre 2014

La création d'un bulletin de communication, avec validation du cahier des charges pour le nouvel appel d'offres,

Site Internet «Les Quatre Vents» : élaboration du cahier des charges,

Site Internet CCGC : Réflexion autour d'une nouvelle arborescence développée sous WordPress

Commission environnement du 22 octobre 2014

•Les Rouchoux : domaine de 30 ha de bois va être aménagé et nettoyé afin d'y créer un parcours d'orientation.

Chemins de randonnées : Ils vont être balisés. Pour procéder à ce balisage, il faut une personne agréée, il a été proposé de former un agent par commune qui procéderait au balisage sur le territoire de la Commune dont il dépend.

•Filière textile : Depuis la mise en place des containers, il a été récupéré 30 tonnes de textiles.

Commission Sport du 8 octobre 2014

La Roue Tourangelle passera sur la Communauté de Communes le 26 avril 2015.

La fête annuelle du sport pourrait-être programmée le samedi 29 août 2015. Le lieu n'a pas encore été choisi.

SIAEP

Une étude hydraulique au niveau du Bois des Grandes Tailles a été faite. Un pré-forage est envisagé après une rencontre avec le propriétaire.

Par ailleurs, un forage va être rebouché avant la fin de l'année. La qualité de l'eau et le débit n'étant pas suffisamment satisfaisants.

Syndicat Intercommunal du Collège du Parc de Neuillé-Pont-Pierre

Lors de la réunion de la commission syndicale il a été question du transport des élèves vers les ALSH. Le Syndicat transporte 580 enfants/jour.

Était également à l'ordre du jour une demande de la Commune de Saint-Antoine-du-Rocher pour déplacer un abris-bus pour des raisons de sécurité.

Cette demande a reçu un avis favorable

Concernant la cantine scolaire, il est servi 598 repas/jour alors que le restaurant scolaire ne dispose que de 180 places.

La semaine du goût s'est déroulée du 13 au 17 octobre 2014, avec dégustation de produits sucrés/salés.

Les travaux du collège pourraient commencer en janvier 2015.

Concours des Villes et Villages Fleuris

La Commune de Charentilly a obtenu 4 pétales lors de ce concours. Un virement de 120,00 € sera fait par le Conseil Général d'Indre-et-Loire, il a été remis 4 rosiers qui seront plantés sur la Commune.

Temps d'accueil Périscolaire

Un nouveau planning pour les mois de novembre et décembre 2014 a été établi.

Concernant l'activité qui sera animée par l'Association «Lire et faire lire», 3 personnes de la commune, y participeront. Ces personnes ont été formées par la Fédération des Œuvres Laïques.

Monsieur le Maire rappelle que l'emploi du temps du Temps d'Accueil Périscolaire est visible sur le site Internet de la Commune et qu'il a été affiché à l'école.

CAUE 37

Une présentation sur une formation a été suivie concernant la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

«Le plan local d'urbanisme Intercommunal (PLUI) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un groupement de communes (EPCI) ou d'une commune, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.»

Lors de cette présentation il a été mis en avant les difficultés rencontrées pour établir un tel document d'urbanisme à l'échelon intercommunal.

Stèle des anciens Combattants d'Afrique du Nord

Monsieur le Maire était présent, place Anatole France à TOURS, pour la cérémonie de mise en place de cette stèle le 16 Octobre dernier.



Réunion du Conseil municipal

La prochaine réunion Publique du Conseil municipal est prévue.

- le Mardi 2 Décembre 2014 - 19h, Mairie.



(Le Procès Verbal officiel est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site Internet de la commune)

www.charentilly.com rubrique PV Conseils

